

CONSTRUIRE EN BOIS : TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR AVANT DÉBUTER

Organisation

Cette formation est dispensée sur **1 journée de 7 heures (9h - 17h)** pour un effectif de 3 à 15 participants.

Dates des sessions consultable sur le site bcompetences.com

Objectif

- Comprendre les avantages et points de vigilance de la construction bois
- Connaître la réglementation de la construction bois
- Anticiper les risques spécifiques au bois
- Définir les points clés à intégrer dans le budget
- Savoir piloter un projet bois

Formateur

Rémi Decoene, Directeur Général du bureau d'études, insit-a

Public et prérequis

Logements collectifs et bâtiments tertiaires ; Ingénieurs bureaux d'études ; Architectes ; AMO ; Services techniques / innovation des maîtres d'ouvrages publics et privés (Collectivités territoriales, promoteurs, bailleurs) ; Entreprise de construction ; Economistes de la construction

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie ou de la construction.

Avoir déjà piloté un projet de construction et mené un chantier.

Tarifs

Tarif Session en présentiel ou à distance : **1 060 € HT**

Pour connaître le tarif réservé aux abonnés contactez nous formations@bcompetences.com

Contenu de la formation

Le bois, pourquoi ? Panorama des avantages du bois en 2025

- Les atouts intrinsèques du matériau bois
- Le bois comme réponse aux réglementations environnementales : analyse du cycle de vie, impacts sanitaires, performance thermique, empreinte carbone...
- L'organisation de la filière bois : approvisionnement, coûts, compétences des entreprises locales

Connaître les différents modes constructifs en bois : lequel choisir pour quel type de projet ?

- Produits et composants de la structure
- Rappel des principaux systèmes constructifs : ossature bois ; poteaux-poutres ; panneaux massifs
- Les sous-éléments de structure : murs, façades, planchers, charpente, balcons
- Les modes constructifs mixtes : bois-béton ; bois-autres matériaux biosourcés (paille, terre crue)
- Focus sur la surélévation
- Avantages, inconvénients et critères clés de sélection d'un système constructif

Anticiper les risques et obligations spécifiques de la construction bois

- Focus sur la réglementation en vigueur en France (DTU, règles de l'art) et en Europe (Eurocode 5)
- Les pathologies du bois - termites, insectes, champignons : impacts sur sa durabilité, ses propriétés mécaniques et traitements associés
- Sécurité incendie : classement des ouvrages et exigences réglementaires en matière de résistance au feu
- Tenir compte des propriétés acoustiques du bois
- Bien choisir son assurance professionnelle (ATEX, avis de chantier...)

Evaluer les coûts d'une construction bois : les éléments constitutifs du prix

- Incidence du système constructif choisi
- Typologie et durée du chantier
- Les postes de dépenses spécifiques au bois
- Evaluer la préfabrication

Piloter un projet de construction en bois

- Intégrer les contraintes de l'environnement du projet
- Compétences, étapes, acteurs, organisation du chantier : quelles spécificités pour un projet bois ?
- Bien coordonner les acteurs « bois » avec les autres corps de métiers : les pièges à éviter
- La gestion de l'humidité en phase chantier
- Points clés lors de la réception d'un ouvrage en bois

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en **présentiel** ou en **distanciel** (zoom ou équivalent) ou en **hybride** (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Une approche **théorique** et **méthodologique** à travers de **cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation** par des jeux d'acteurs et **partage des compétences** par **des échanges** entre stagiaires et formatrices/formateurs.

Supports pédagogiques

Les **supports** sont envoyés par **mail** ou accessible les **espaces apprenant** sous format PDF avant ou pendant la formation.

Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.

Evaluation des compétences

Avant chaque formation, il est demandé aux stagiaires de remplir une **fiche des recueils et des attentes**, ainsi qu'un **questionnaire d'auto-évaluation**, disponible sur l'espace apprenant

Au début de la formation, un **tour de table** est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à **une évaluation sous forme de QCM**, ou ils seront évalués à partir d'une **grille de compétences** lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la **bonne acquisition des compétences**.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les lieux de formation sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite**.

Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter **Clarisse PUL ou Isabelle BIANCHI**, par mail : formations@bcompetences.com, par téléphone : 01 86 95 72 10.

Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Lieu

Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. L'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

Toutes participations à nos formations doivent **être contractées par une convention de formations**.

Les demandes d'inscription se font soit en ligne via notre site internet **bcompetences.com** soit en contactant **Clarisse PUL** (assistante formations) par mail à l'adresse **formations@bcompetences.com**

Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.